

IFA BOURGES
INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE

MASTÈRE MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

- **Titre professionnel de niveau 7 (EU)**
- **Code NSF :** 315
- **Code RNCP :** 40244
- **Titre certifié** par Talis Compétences & Certifications
- **Durée de la formation :** 2 ans (4 semestres)
- **Heures de formation :** 930 heures
- **Rythme de la formation :** 1 semaine à l'IFA et 3 semaines en entreprise
- **Capacité d'accueil :** 20
- **Taux de réussite 2026 :** 100%
- **Date d'échéance de l'enregistrement :** 20 février 2030
- **Titre reconnu par l'Etat Niveau 7 (EU)** de « manager des Ressources Humaines »

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Manager des Ressources Humaines.
- Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Responsable du personnel
- Responsable paie et administration du personnel
- Responsable/chef de département/service Ressources Humaines
- Administrateur(trice) des Ressources Humaines

TALIS—
COMPÉTENCES
& CERTIFICATIONS

Certification professionnelle de niveau 7 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences délivrée sous l'autorité Talis Compétences & Certifications. RNCP 40244. NSF 315

Titre également accessible par la voie de la VAE :

(contacts@talis-cc.com; www.vae.gouv.fr)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former les futurs cadres Ressources Humaines
- Donner une posture de conseil stratégique
- Aligner la stratégie Ressources Humaines avec les enjeux de l'entreprise
- Anticiper les évolutions des métiers et des compétences

Institut de Formation en Alternance
149-151 rue de Turly 18000 Bourges - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail: ifa@ifabourges.fr
www.ifabourges.fr
SIRET 308 049 725 00036 - APE 85327

CONTENU DE LA FORMATION

Le programme (extrait des modules):

• Bloc 1 : Élaborer la stratégie Ressources Humaines de l'entreprise

Assurer un dispositif de veille et d'audit
Cartographier les métiers et les compétences
Elaborer la stratégie RH
Conduire le déploiement du plan de communication interne RH
Construire des indicateurs de performance RH
Déployer un plan d'actions RH

• Bloc 2 : Superviser la gestion des Ressources Humaines

Conduire le dialogue social
Concevoir et piloter une démarche de GEPP
Piloter la gestion sociale et administrative du personnel
Gérer la politique de rémunération (Paie)
Conduire les mesures disciplinaires
Réaliser le reporting RH par domaine

• Bloc 3 : Développer la marque employeur

Définir une politique de marketing RH
Superviser la stratégie de sourcing des candidats
Intégrer l'expérience collaborateur
Favoriser le développement de carrière
Piloter la mise en place de politiques de flexibilité du travail
Élaborer une politique de QVCT

• Bloc 4 : Manager le service Ressources Humaines

Organiser l'activité du service RH de l'entreprise
Favoriser l'intelligence collective
Promouvoir l'utilisation des outils de data science et de l'IA de manière responsable et sécurisée
Éthique et déontologie en RH
Neuromanagement

Formation en paie réalisée avec Sage

COÛT DE LA FORMATION

- Formation prise en charge dans le cadre du contrat d'apprentissage selon les modalités de financement en vigueur.
- Coût indicatif par année de formation : 6536 €

Ce montant est donné à titre indicatif et correspond à une moyenne des niveaux de prise en charge applicables à cette formation.

- Le montant effectivement pris en charge peut varier selon la branche professionnelle et l'OPCO dont relève l'employeur.
- *Pour les contrats d'apprentissage préparant à une certification de niveau 6 (Bac+3) ou supérieur, une participation financière de l'employeur de 750 € par contrat est applicable selon la réglementation en vigueur.*

MODALITÉS & ACCÈS

- **Public - prérequis :** Tout public - Être titulaire d'une certification de niveau 6 (EU) / 180 ou 240 ECTS, idéalement mais pas exclusivement dans une filière à dominante ressources humaines ou se prévaloir d'une expérience professionnelle équivalente dans des fonctions de ressources humaines, et pouvoir, de ce fait, accéder à la préparation du titre par un dossier de VAPP validé par le certificateur.

Satisfaire aux tests et à l'entretien de motivation.

- **Types de contrat :** apprentissage ou formation professionnelle.
- **Session :** une rentrée/an, en septembre. Date limite d'intégration dans les 3 mois qui suivent la rentrée.
- **Candidature** : cf. «pré-inscription» sur notre site internet.
- **Candidature & Délais d'accès :**

Cf. «Pré-inscription» sur notre site internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Méthodes pédagogiques :**

Présentiel : Cours traditionnels, travaux dirigés, apprentissage en mode projet, séminaires.

- **Méthodes d'évaluation :**

Mise en situation professionnelle réelle ou fictive
Dossiers professionnels, oraux, simulations, étude de cas
Projet professionnel personnel / mémoire professionnel

- **Validation par bloc de compétences :** oui

SITUATION DE HANDICAP

- **Admission :** pour toute personne en situation de handicap, une étude au cas par cas du dossier de candidature sera réalisée par la référente handicap.

En fonction, des accompagnements spécifiques et des aménagements pourront être envisagés.

PLUS D'INFOS
www.ifabourges.fr

CONTACT

Service Commercial
commercial@ifabourges.fr

Institut de Formation en Alternance
149-151 rue de Turly 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail : ifa@ifabourges.fr
www.ifabourges.fr

SIRET 308 049 725 00036 - APE 8532Z